

## **1. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE**

Solution de glucose à 20% Stricker ad us. vet., solution pour perfusion pour vaches.

## **2. COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE**

1 ml de solution contient :

### **Substance active :**

Glucose monohydraté 220 mg

Pour la liste complète des excipients, voir rubrique 6.1.

## **3. FORME PHARMACEUTIQUE**

Solution pour perfusion incolore à légèrement jaunâtre.

## **4. INFORMATIONS CLINIQUES**

### **4.1 Espèces cibles**

Bovins.

### **4.2 Indications d'utilisation, en spécifiant les espèces cibles**

Cétose chez les vaches.

### **4.3 Contre-indications**

Aucune.

### **4.4 Mises en garde particulières à chaque espèce cible**

Aucune.

### **4.5 Précautions particulières d'emploi**

#### Précautions particulières d'emploi chez l'animal

Sans objet.

#### Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

Sans objet.

### **4.6 Effets indésirables (fréquence et gravité)**

La perfusion peut provoquer les effets suivants :

- Hyperglycémie
- Troubles des électrolytes (hypokaliémie, hypomagnésémie ou hypophosphatémie)
- Perturbations de l'équilibre hydrique (hypervolémie)

Une technique de perfusion incorrecte peut entraîner une extravasation, une infection au point d'injection, une douleur localisée, une irritation de la veine ou une phlébite, qui peut s'étendre au-delà du point d'injection, ou mener à une thrombose.

En cas d'effets secondaires, la perfusion doit être arrêtée.

#### **4.7 Utilisation en cas de gestation, de lactation ou de ponte**

L'utilisation ne doit se faire qu'après évaluation du rapport bénéfice/risque établie par le vétérinaire responsable.

#### **4.8 Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions**

Des incompatibilités avec certains antibiotiques (comme les antibiotiques bêta-lactamines, les tétracyclines, la sulfadiazine sodique) et l'héparine sont connues.

#### **4.9 Posologie et voie d'administration**

Percer le bouchon à l'aide de la tige perforante du set de perfusion. Chez la vache, perfuser au moins 500 ml par voie intraveineuse.

Instructions pour une utilisation correcte :

- Les conditions aseptiques doivent être maintenues pendant toute la durée d'utilisation.
- Ne pas administrer par voie sous-cutanée.
- Les liquides à usage intraveineux doivent être réchauffés à la température du corps avant d'être administrés.
- A usage unique.
- N'utiliser que lorsque la solution est claire et exempte de particules visibles et que le récipient n'est pas endommagé.

#### **4.10 Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes), si nécessaire**

Sans objet.

#### **4.11 Temps d'attente**

Aucun.

### **5. PROPRIÉTÉS PHARMACOLOGIQUES**

Groupe pharmacothérapeutique: Solution pour la nutrition parentérale.

Code ATCvet: QB05BA03.

La cétose hypoglycémique des ruminants survient surtout chez les vaches ayant une forte capacité laitière en raison de troubles du métabolisme des glucides. Les facteurs endocriniens peuvent être considérés comme la cause de la surcharge en glucides due à l'augmentation de la dégradation métabolique du glucose. La baisse de la glycémie et l'absence de réserves hépatiques en glycogène contraignent l'organisme à augmenter la mobilisation des acides gras hors du tissu adipeux. Ceci entraîne une accumulation des lipides dans le foie, une cétogenèse et une acidocétose.

L'administration intraveineuse de glucose élève immédiatement la glycémie. Dans la plupart des cas, cependant, la perfusion de glucose doit être soutenue par d'autres mesures telles que l'administration orale de propylène glycol, le contrôle de l'alimentation ou la réduction de la sécrétion de lait.

**5.1 Propriétés pharmacodynamiques**

Sans objet.

**5.2 Caractéristiques pharmacocinétiques**

Sans objet.

**5.3 Propriétés environnementales**

Sans objet.

**6. INFORMATIONS PHARMACEUTIQUES**

**6.1 Liste des excipients**

Eau pour préparation injectable.

**6.2 Incompatibilités majeures**

Aucune connue.

**6.3 Durée de conservation**

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 24 mois.

Jeter le contenu de tout flacon entamé.

**6.4 Précautions particulières de conservation**

Conserver à température ambiante (entre 15°C et 25°C).

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

**6.5 Nature et composition du conditionnement primaire**

Bouteille de perfusion carrée de 500 ml en polypropylène.

**6.6 Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments**

Tous médicaments vétérinaires non utilisés ou déchets dérivés de ces médicaments doivent être éliminés conformément aux exigences locales.

**7. TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

Biokema SA  
Chemin de la Chatanerie 2  
1023 Crissier  
hotline@biokema.ch

**8. NUMÉRO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

Swissmedic 43'550 012 Flacon de 500ml

Catégorie de remise B: remise sur ordonnance vétérinaire

**9. DATE DE PREMIÈRE AUTORISATION/RENOUVELLEMENT DE L'AUTORISATION**

Date de première autorisation : 17.11.1980.

Date du dernier renouvellement : 12.05.2020.

**10. DATE DE MISE À JOUR DU TEXTE**

24.01.2024

**INTERDICTION DE VENTE, DÉLIVRANCE ET/OU D'UTILISATION**

Sans objet.